



Association Nationale de Défense des Chasses Traditionnelles à la Grive

www.chasse-grives.fr

Communiqué

ETAT D'URGENCE

Une réunion du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage a eu lieu le 2 juillet dernier. Lors de cette réunion "**la reconduction des quotas des chasses traditionnelles a été votée sur la base des chiffres de l'année dernière**". La Fédération Nationale des Chasseurs a malheureusement cautionné par son vote les directives du Ministère.

Atterrée par ce vote, l'ANDCTG s'est empressée de contacter la FNC pour obtenir de plus amples informations. Après, un rappel des discussions menées depuis un an en vue de quotas plus favorables pour la saison 2019/2020, la FNC s'est rendu compte qu'un dysfonctionnement interne a engendré cette maladresse et va tenter de la rattraper auprès du Ministère.

La consultation publique va bientôt être mise en ligne, nous n'avons pas d'autres choix que de nous prononcer défavorablement car nous ne pouvons pas accepter le maintien des mêmes quotas, arbitrairement imposés la saison précédente.

Eric Camoin

Président de l'ANDCTG